



Manuel d'utilisateur

Saisie du décompte des allocations familiales dans «insiteWeb»

2^e édition revue et actualisée du 1^{er} mai 2025

Date	Motif de la modification	Responsable
03/2022	1ère édition	AK89
05/2025	2e édition revue et actualisée; description de la nouvelle fonction «Répartition des prestations» (chapitre 3.5.1.1) et illustration de la section «Report» (chapitre 3.8)	AK89



Table des matières

1	Préparation à la saisie	5
2	Lancer l'application web «Allocations familiales – Saisir prestations»	5
3	Saisir les allocations familiales	6
3.1	Période	7
3.2	Copier les données du dernier décompte.....	7
3.2.1	Aucune prestation n'a été saisie	9
3.2.2	Prestations erronées	9
3.3	Effacer un décompte	10
3.4	Modifier données du bénéficiaire	10
3.4.1	Saisie des données personnelles de la personne assurée	10
3.4.2	Afficher détails / cacher.....	13
3.4.3	Fonction de recherche	13
3.4.4	Enregistrer	14
3.4.5	Actualisation	14
3.4.6	Données d'allocataire erronées	15
3.4.7	Effacer l'allocataire ou l'enfant	15
3.4.8	Aperçu	16
3.4.9	Avertissement.....	16
3.5	Saisir / modifier versements	17
3.5.1	Saisir les allocations.....	17
3.5.1.1	Saisie de paiements rétroactifs sur plusieurs mois.....	20
3.5.1.2	Message d'avertissement.....	21
3.5.2	Données erronées.....	21
3.5.2.1	Descriptif des messages d'erreur.....	22
3.5.2.2	Pas de contrat d'affiliation existant pour un canton	23
3.5.3	Seulement afficher données erronées.....	23
3.5.4	Filtre et fonctions de tri.....	24
3.5.5	Enregistrer	25
3.5.6	Actualisation	25
3.5.7	Visualiser	25
3.5.8	Aperçu	25
3.6	Aperçu	26
3.7	Transmettre.....	27
3.8	Report.....	28
3.8.1	Récapitulatifs.....	29
3.8.2	Prestations modifiées	29
3.8.3	Prestations rajoutées manuellement.....	29
3.8.4	Prestations effacées	30



3.8.5	Données personnelles erronées.....	30
4	Changer MR (numéro d'affilié).....	30
5	Clôturer.....	31
6	Glossaire des icônes	31



Avant-propos

Le manuel «Saisie du décompte des allocations familiales dans insiteWeb» est destiné aux affiliés de la Caisse d'allocations familiales banques qui utilisent notre application web «Saisie des prestations» et sert de guide et support.

Ci-après vous seront expliquées les fonctionnalités de l'application, ainsi que les étapes pour la saisie du décompte des allocations familiales, la marche à suivre lors du contrôle des données et la résolution des conflits.

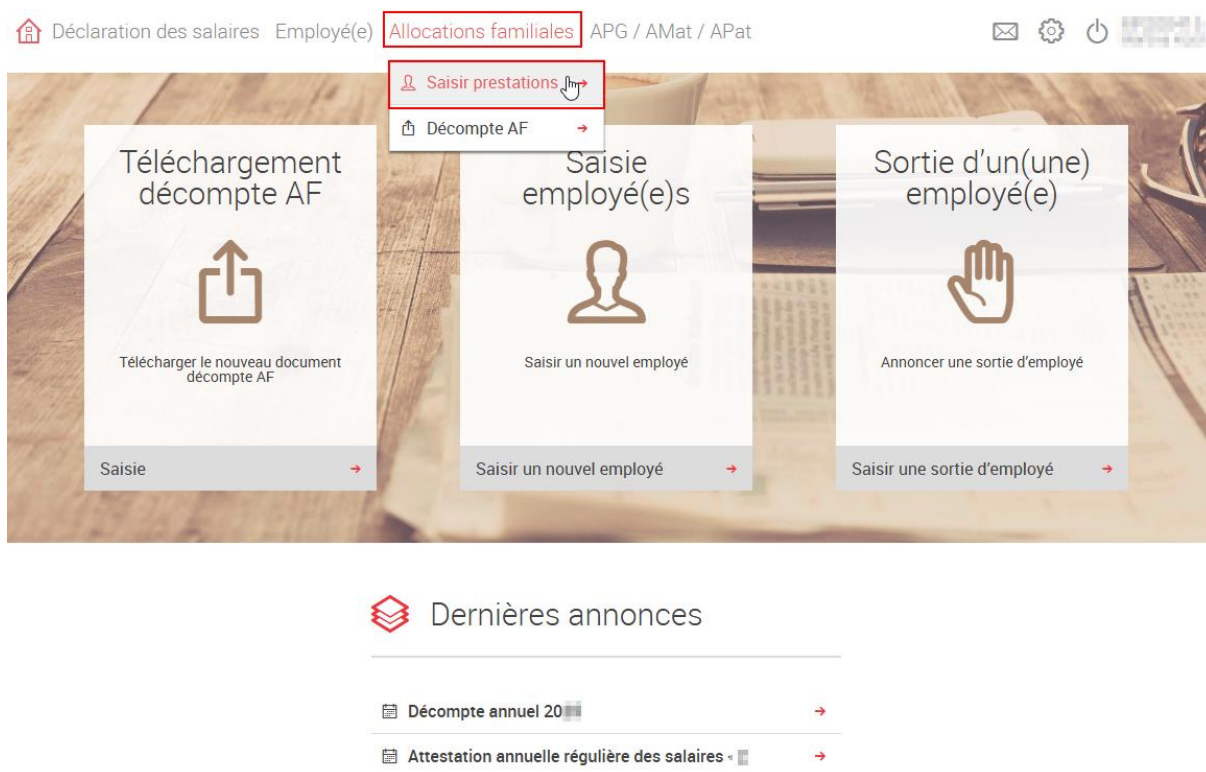
Note : Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte. Toutes les explications s'appliquent de la même manière aux deux sexes.

1 Préparation à la saisie

Pour saisir les allocations familiales vous devez disposer du numéro AVS à 13 chiffres. Des numéros AVS manquants peuvent être recherchés dans «insiteWeb». Veuillez utiliser la fonction «Recherche du numéro AVS» sous la rubrique «Employé(e)».

Vous trouverez les instructions pour la recherche d'un numéro AVS dans notre manuel d'utilisateur «insiteWeb», qui est à votre disposition sous le lien suivant [Manuel d'utilisateur «insiteWeb»](#).

2 Lancer l'application web «Allocations familiales – Saisir prestations»



A la page d'accueil «insiteWeb» ouvrez sous la rubrique «Allocations familiales» la fonction «Saisir prestations».



Saisir allocations familiales

Cliquez alors sur «Établir décompte des prestations».

Établir décompte des prestations →

3 Saisir les allocations familiales



Allocations familiales

Saisir allocations familiales

Période 05.2025 ▼ Copier dernier décompte des prestations →

Nombre de versements	0
Somme versée	0.00

Modifier données du bénéficiaire → Saisir / modifier versements → Aperçu 🔍 Transmettre →

Le masque «Saisir allocations familiales» vous donne un aperçu des allocations familiales déjà saisies. Depuis cette page vous pouvez accéder les deux masques de saisie «Modifier données du bénéficiaire» et «Saisir / modifier versements».

Attention : Il n'est pas possible de passer directement du masque «Modifier données du bénéficiaire» au masque «Saisir / modifier versements» et vice versa.

Ci-après nous allons décrire les différents masques de saisie, les désignations, boutons et icônes.



Si vous passez avec votre souris au-dessus de certains boutons et icônes une fenêtre contextuelle apparaît qui vous donne des informations sur leur fonctionnalité.



3.1 Période

Période 03.2022 ▼ Copier

Période 03.2022

Période 04.2022

Période 05.2022

Période 06.2022

Période 07.2022

Période 08.2022

Le terme *période* désigne le mois du décompte. Il s'agit en règle générale du mois dans lequel les allocations familiales ont été versées.

Pour la saisie d'un décompte d'allocations familiales vous devez choisir à gauche du menu déroulant la période désirée.

Attention : Pour chaque mois vous ne pouvez saisir qu'un seul décompte dans «insiteWeb». Les mois qui ont déjà été décomptés ne seront plus affichés dans ce menu.

3.2 Copier les données du dernier décompte

Copier dernier décompte des prestations →

Si vous avez décompté des allocations familiales le mois précédent vous pouvez copier ces données dans le mois actuel en cliquant sur «Copier dernier décompte des prestations». **Notez que les allocations de naissance ainsi que les allocations d'adoption ne seront pas reprises du mois précédent.**

 Saisir allocations familiales



Période 05.2025 ▼

Copier dernier décompte des prestations →

Nombre de versements

2

Somme versée

525.00

Canton de travail

Nombre

Montant

Glaris

1

215.00

Berne

1

310.00

Modifier données du bénéficiaire

Saisir / modifier versements

Aperçu

Transmettre



Si les allocations ont été reprises correctement du dernier décompte le masque de saisie ci-dessus est affiché.

Le «Nombre de versements» et la «Somme versée» sont calculés automatiquement du système. Ils vous donnent les totaux des allocations et des montants saisis sous «Saisir / modifier versements». Plus bas vous verrez le nombre d'allocations saisis et la somme des allocations décomptées, séparées par canton. Ces aperçus vous serviront d'outil de contrôle.

Champ	Description
Nombre de versements	Le nombre de versements est calculé automatiquement par le système et donne le total des allocations saisis sous «Saisir / modifier versements». Ce champ vous sert d'outil de contrôle.
Somme versée	La somme versée est calculée automatiquement par le système et donne la somme des montants saisis sous «Saisir / modifier versements». Ce champ vous sert d'outil de contrôle.
Canton de travail / nombre / montant	Le nombre de versements et la somme versée sont affichés séparément pour chaque canton de prestation.



3.2.1 Aucune prestation n'a été saisie



Saisir allocations familiales



Période 04.2025 ▾

Copier dernier décompte des prestations →

Aucune prestation n'a été saisie

Nombre de versements

0

Somme versée

0.00

Modifier données du bénéficiaire ↗

Saisir / modifier versements ↗

Aperçu 🔍

Transmettre →

L'annonce «Aucune prestation n'a été saisie» apparaît si pour le mois précédant vous n'avez décompté aucune allocation familiale. Dans ce cas vous devez saisir à nouveau les données personnelles des personnes ayant droit aux allocations familiales et de leurs enfants (sous «Modifier données du bénéficiaire») ainsi que les versements (sous «Saisir / modifier versements»), voir chapitres 3.4 et 3.5.

3.2.2 Prestations erronées



Saisir allocations familiales



Période 05.2025 ▾

Copier dernier décompte des prestations →

Prestations erronées contenues dans le décompte

Nombre de versements

Somme versée

Canton de travail

Glaris

Berne

Nombre

Montant

Modifier données du bénéficiaire ↗

Saisir / modifier versements ↗

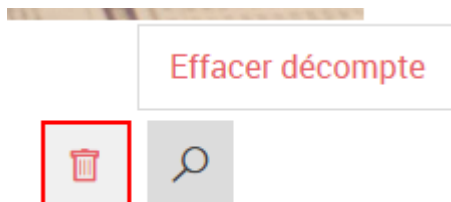
Aperçu 🔍

Transmettre →

Des prestations erronées vous seront signalées moyennant l'annonce «Prestations erronées contenues dans le décompte». Veuillez rectifier toutes les saisies erronées sous «Modifier données du bénéficiaire» (voir chapitre 3.4.6) et «Saisir / modifier versements» (voir chapitre 3.5.2). **Les champs erronés sont marqués en rouge et l'annonce d'erreur est affichée.**



3.3 Effacer un décompte



En cliquant sur l'icône (poubelle) «Effacer décompte» vous pouvez effacer le décompte d'allocations familiales que vous avez établi par erreur.

3.4 Modifier données du bénéficiaire

Modifier données du bénéficiaire

En cliquant sur «Modifier données du bénéficiaire» vous accédez à la base de données des allocataires. Les données de toutes les personnes assurées ayant droit aux allocations familiales (= vos collaborateurs) et de leurs enfants doivent être saisies sous cette fonction. Les données des personnes assurées déjà saisies y peuvent être traitées ou effacées si besoin est.

Ces données d'allocataire sont nécessaires pour la saisie des allocations familiales sous «Saisir / modifier versements».

3.4.1 Saisie des données personnelles de la personne assurée

Si vous n'avez jamais décompté des allocations familiales pour un collaborateur par la Caisse d'allocations familiales banques vous devez d'abord saisir manuellement les données de cette personne et de ses enfants ayant-droit sous «Modifier données du bénéficiaire».

Attention : tous les champs sont des champs obligatoires et doivent impérativement être remplis (voir chapitre 3.5.1).

Numéro AVS	Prénom(s)	Nom de famille	Date de naissance	Sexe	Nationalité	
756. [redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	Féminin	Suisse	
Numéro AVS	Prénom(s)	Nom de famille	Date de naissance	Sexe	Nationalité	
Enfant 756. [redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	Masculin	Suisse	
Enfant				Sélectionner...	Sélectionner...	

Veuillez saisir dans les champs alphanumériques de la première ligne les données nécessaires (numéro AVS, prénom/s, nom de famille et date de naissance) de l'allocataire. Sélectionnez ensuite le sexe et la nationalité de la liste déroulante. Ensuite vous devez saisir dans les champs prévus les données des enfants (numéro AVS, prénom/s, nom de famille et date de naissance). Sélectionnez ensuite le sexe et la nationalité de la liste déroulante.



Numéro AVS	Prénom(s)	Nom de famille	Date de naissance	Sélectionner...	Sélectionner...	
Numéro AVS	Prénom(s)	Nom de famille	Date de naissance	Sexe	Nationalité	
Enfant 756				Sélectionner...	Sélectionner...	
Enfant				Sélectionner...	Sélectionner...	

La ligne pour la saisie d'un enfant supplémentaire apparaît automatiquement dès que vous avez commencé la saisie des données du premier enfant.

Attention : Les données saisies ne peuvent être enregistrées qu'une fois les données personnelles des enfants auront été saisies (voir chapitres 3.4.9 et 3.5.1.2).



Champ	Description
Numéro AVS	Ne peuvent être saisis que des numéros AVS suisses à 13 chiffres (format 756.nnnn.nnnn.nn). La saisie des chiffres est possible avec ou sans points séparateurs. Lors de l'entrée dans le masque de saisie «Modifier données du bénéficiaire» les numéros AVS sont vérifiés grâce au chiffre de contrôle. Les erreurs sont signalées moyennant un cadre rouge. Les champs erronés sont marqués en rouge et l'annonce d'erreur est affichée (voir chapitre 3.4.6). Lors du contrôle du paiement la saisie est validée sur la base du registre central des assurés (registre de la centrale de compensation). Attention : les numéros AVS inexistants (p. ex. 756.0000.0000.00 etc.) ne sont pas acceptés. Des numéros AVS manquants peuvent être recherchés dans «insiteWeb» (voir chapitre 1). Veuillez utiliser la fonction «Recherche du numéro AVS» sous la rubrique «Employé(e)».
Prénom/s	Veuillez saisir le prénom selon document officiel.
Nom de famille	Veuillez saisir le nom de famille selon document officiel.
Date de naissance	Veuillez saisir la date en respectant le format JJ.MM.AAAA. Lors du contrôle du paiement la saisie est validée sur la base du registre central des assurés (registre de la centrale de compensation). Toute erreur de saisie dans le registre central des assurés (registre CdC) doit être annoncées par la personne assurée au contrôle des habitants compétent (voir chapitre 3.8.5). Attention : des divergences ne sont pas signalées moyennant un cadre rouge. L'annonce erreur est affichée au masque «Saisir / modifier versements» (voir chapitre 3.5.2).
Sexe	Sélectionnez le sexe de la liste déroulante. Lors du contrôle du paiement la saisie est validée sur la base du registre central des assurés (registre de la centrale de compensation). Toute erreur de saisie dans le registre central des assurés (registre CdC) doit être annoncées par la personne assurée au contrôle des habitants compétent (voir chapitre 3.8.5). Attention : des divergences ne sont pas signalées moyennant un cadre rouge. L'annonce erreur est affichée au masque «Saisir / modifier versements» (voir chapitre 3.5.2).
Nationalité	Sélectionnez la nationalité de la liste déroulante.



3.4.2 Afficher détails / cacher

Recherche

Actualisation →

Afficher détails / cacher

Numéro AVS	Prénom(s)	Nom de famille	Date de naissance	Sexe	Nationalité
756.123456789	Maria	Bernard	12.03.1985	Féminin	Suisse
756.987654321	Georg	Christine	15.08.1990	Féminin	Suisse
756.111111111	Georg	Oliver	12.03.1985	Masculin	Suisse

Dans le masque de saisie sont affichées au maximum 200 ensembles de données à la fois, même si plus de 200 ensembles de données existent (voir chapitre 3.5.4).

En cliquant sur l'icône «Afficher détails / cacher» vous pouvez alterner entre l'affichage détaillé et l'affichage comprimé (une seule ligne de données).

Attention : l'affichage comprimé masque les données des enfants saisies. En cliquant sur l'icône «Afficher détails / cacher» vous pouvez à nouveau visualiser ces données personnelles des enfants.

3.4.3 Fonction de recherche

Recherche

Actualisation →

Afficher détails / cacher

Numéro AVS	Prénom(s)	Nom de famille	Date de naissance	Sexe	Nationalité																					
756.123456789	Maria	Bernard	12.03.1985	Féminin	Suisse																					
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: left;"> <thead> <tr> <th></th> <th>Numéro AVS</th> <th>Prénom(s)</th> <th>Nom de famille</th> <th>Date de naissance</th> <th>Sexe</th> <th>Nationalité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Enfant</td> <td>756.123456789</td> <td>Georg</td> <td>Bernard</td> <td>12.03.1985</td> <td>Masculin</td> <td>Suisse</td> </tr> <tr> <td>Enfant</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Sélectionner...</td> <td>Sélectionner...</td> </tr> </tbody> </table>							Numéro AVS	Prénom(s)	Nom de famille	Date de naissance	Sexe	Nationalité	Enfant	756.123456789	Georg	Bernard	12.03.1985	Masculin	Suisse	Enfant					Sélectionner...	Sélectionner...
	Numéro AVS	Prénom(s)	Nom de famille	Date de naissance	Sexe	Nationalité																				
Enfant	756.123456789	Georg	Bernard	12.03.1985	Masculin	Suisse																				
Enfant					Sélectionner...	Sélectionner...																				

La «Fonction de filtre» vous permet de rechercher des données sur la base d'une combinaison libre de caractères dans un champ défini. Cliquez sur «Actualisation» pour lancer la recherche (voir chapitre 3.5.4).

Exemple : recherche de numéros d'assuré ou parties de numéros AVS

Recherche Actualisation → 

Numéro AVS	Prénom(s)	Nom de famille	Date de naissance	Sexe	Nationalité
0480				Féminin	Suisse
756				Masculin	Suisse
				Sélectionner...	Sélectionner...

Exemple : recherche de noms ou parties de noms

Recherche Actualisation → 

Numéro AVS	Prénom(s)	Nom de famille	Date de naissance	Sexe	Nationalité
756	Chr			Masculin	Allemagne
756				Masculin	Allemagne
756				Masculin	Allemagne
				Sélectionner...	Sélectionner...

Ôtez les données dans le champ «Recherche» et cliquez sur «Actualisation» afin d'afficher une plus grande sélection de personnes assurées.

3.4.4 Enregistrer

Enregistrer →

En cliquant sur «Enregistrer» (bas de page à droite) les données saisies seront sauvegardées. Lors d'une interruption de travail et reconnexion ultérieure ces données seront à nouveau disponibles pour le traitement.

3.4.5 Actualisation

Actualisation →

En cliquant sur «Actualisation» les données modifiées seront enregistrées.



3.4.6 Données d'allocataire erronées

Aucun numéro AVS correct

756.0000.0000.00		Nom de famille	Date de naissance	Sélectionner...	Sélectionner...	
Numéro AVS	Prénom(s)	Nom de famille	Date de naissance	Sexe	Nationalité	
Enfant				Sélectionner...	Sélectionner...	

Les numéros AVS saisis sont vérifiés grâce au chiffre de contrôle. Les champs erronés sont marqués en rouge et l'annonce d'erreur est affichée.

La comparaison de la date naissance et du sexe sur la base du numéro AVS saisi se fait lors de l'attribution du paiement dans le masque «Saisir / modifier versements». Le message d'erreur quant à la date de naissance ou au sexe y est affiché (voir chapitre 3.4.1 «Saisie des données de la personne assurée»). Veuillez corriger les données erronées.

Attention : Si vous ne corrigez pas les données erronées le décompte des allocations familiales ne peut pas être transmis.

3.4.7 Effacer l'allocataire ou l'enfant

Numéro AVS	Prénom(s)	Nom de famille	Date de naissance	Sexe	Nationalité	
756.0000.0000.00				Masculin	Suisse	
Numéro AVS	Prénom(s)	Nom de famille	Date de naissance	Sexe	Nationalité	
Enfant	756.0000.0000.00			Féminin	Suisse	Effacer enfant
Enfant	756.0000.0000.00			Masculin	Suisse	
Enfant				Sélectionner	Sélectionner	

Les personnes assurées saisies par erreur ou les personnes pour lesquelles le décompte des allocations familiales n'est plus applicable (par exemple : personnes ayant quitté l'entreprise ou enfant âgé de plus de 25 ans) peuvent être effacés.

Attention : L'allocataire ne peut être effacé qu'une fois tout enfant saisi sous la personne ayant-droit aurait également été effacé.

La marche à suivre suivante vaut également pour effacer l'allocataire.



Effacer enfant

Voulez-vous vraiment effacer cette donnée?

Oui →

Non →

Afin d'effacer un enfant cliquez sur l'icône «Effacer enfant» à droite. Confirmez votre choix avec «Oui». Cliquez ensuite sur «Enregistrer» ou «Actualisation» afin de mettre à jour l'aperçu.

Si vous avez cliqué par erreur sur l'icône «Poubelle», cliquez sur «Non» afin de retourner au masque de saisie.

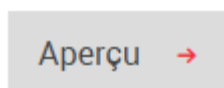
Enfant					Sélectionner...	Sélectionner...	
756				Féminin	Royaume-Uni		
Effacer bénéficiaire							
Numéro AVS Prénom(s) Nom de famille Date de naissance Sexe Nationalité							
Enfant					Sélectionner...	Sélectionner...	

Une fois les enfants effacés, l'icône «Poubelle» est à disposition pour effacer l'allocataire.

Numéro AVS	Prénom(s)	Nom de famille	Date de naissance	Sexe	Nationalité	
756				Féminin	Suisse	
Effacer enfant						
Enfant	756			Masculin	Suisse	
Enfant				Sélectionner...	Sélectionner...	

Attention : Si vous n'arrivez pas à effacer l'allocataire et son enfant, effacez d'abord les prestations concernées sous «Saisir / modifier versements».

3.4.8 Aperçu



En cliquant sur «Aperçu» (bas de page à droite) vous retournez au masque principal «Saisir allocations familiales».

3.4.9 Avertissement



Attention

Il y a une erreur dans la donnée. Les données ne peuvent pas être enregistrées du temps que toutes les erreurs n'ont pas été corrigées.

Ok →

Une fois que vous avez commencé avec la saisie des données d'une personne assurée, tous les champs obligatoires doivent être remplis avant que vous puissiez retourner à l'aperçu.

Il n'est par exemple pas possible de saisir uniquement le numéro AVS et de compléter plus tard les

autres données personnelles. Si vous appuyez sur le bouton «Enregistrer» ou «Actualisation» par erreur avant d'avoir rempli tous les champs, un avertissement apparaît. Cliquez sur "Ok" et saisissez les données personnelles manquantes afin de pouvoir continuer (voir chapitres 3.4.1 et 3.5.1.2).



3.5 Saisir / modifier versements

Saisir / modifier versements

En cliquant sur «Saisir / modifier versements» vous accédez le masque de saisie. Vous pouvez alors saisir de nouveaux paiements ou modifier des paiements existants ou bien les effacer.



Saisir / modifier versements



Recherche		Tri	Sélectionner...▼	Actualisation →	
-----------	----------------------	-----	------------------	-----------------	--

Bénéficiaire	Numéro AVS	Enfant	Numéro AVS	Statut familial	Genre de prestation
Bénéficiaire		Enfant		Sélectionner...▼	Sélectionner...▼
Canton de travail	Du	Au	Fin de prestation	Montant	État de résidence
Sélectionner...▼	Du	Au	Fin de prestation	Montant	Sélectionner...▼

Aperçu →

Enregistrer →

3.5.1 Saisir les allocations

Toute allocation familiale versée ou restituée doit être saisie dans le décompte mensuel d'allocations familiales. Les paiements ou restitutions doivent toujours être saisis individuellement pour chaque enfant. **Tous les champs sont des champs obligatoires et doivent être remplis (voir chapitre 3.4.1).**

Attention : Avant de procéder à la saisie du décompte des allocations familiales assurez-vous que vous avez saisi tous les allocataires et leurs enfants sous «Modifier données du bénéficiaire».

Choisissez dans un premier pas au champ «Bénéficiaire» la personne ayant droit en utilisant la fonction de recherche.

Saisir le texte de recherche, s.v.p.

me

Me

ne

Après la saisie d'une séquence de caractères (par exemple les premier lettres d'un nom) vous seront affichés tous les noms de famille et prénoms des allocataires répertoriés sous «Modifier données du



bénéficiaire» qui contiennent cette séquence. Cliquez sur la personne recherchée afin de la sélectionner. Le numéro AVS apparaît automatiquement.

Le même principe est applicable sous le champ «Enfant». Ils vous seront affichés uniquement les enfants qui ont été saisis sous l'allocataire concerné. Le numéro d'assuré de l'enfant est également affiché automatiquement dès que vous aurez rempli le champ «Enfant».

Dans le menu déroulant choisissez le statut familial, le genre de prestation, le canton de travail et l'Etat de résidence de l'enfant.

Saisissez dans le champs contextuels «Du», «Au», Fin de prestation et Montant manuellement les données nécessaires.

Bénéficiaire	Numéro AVS	Enfant	Numéro AVS	Statut familial	Genre de prestation	
	756.		756.	Père	10 - Allocation pour enfant	
Canton de travail	Du	Au	Fin de prestation	Montant	État de résidence	
Berne	01.05.2025	31.05.2025		215.00	Suisse	



Champ	Description
Allocataire	Nom et prénom/s de l'allocataire. Les données (nom et prénom/s) sont reprises de la base de données des allocataires.
Numéro AVS	Dès que les champs «Allocataire» et «Enfant» auront été remplis les numéros AVS des personnes assurées sont affichés automatiquement
Enfant	Nom et prénom/s de l'enfant. Les données (nom et prénom/s) sont reprises de la base de données des allocataires.
Statut familial	Veillez choisir du menu déroulant le statut familial. Définit la relation de l'allocataire avec l'enfant.
Genre de prestation	Veillez choisir du menu déroulant le genre de prestation. Définit le genre de prestation versée.
Canton de travail	Veillez choisir du menu déroulant le canton de travail. Définit le canton dans lequel l'allocataire travaille, respectivement où il exerce son activité lucrative.
Du	Veillez impérativement saisir dans le format JJ.MM.AAAA . Début de la période pour laquelle des allocations familiales ont été versées. La date de début d'une allocation peut varier de la période de décompte. Il est possible de saisir des périodes antérieures.
Au	Veillez impérativement saisir dans le format JJ.MM.AAAA . Fin de la période pour laquelle des allocations familiales ont été versées. La date de fin d'une allocation ne peut être plus grande que la fin de la période de décompte (voire chapitre 3.1).
Fin de prestation	Veillez la saisir impérativement dans le format JJ.MM.AAAA . Date de fin de prestation prévue (par exemple date de sortie du collaborateur, changement d'une allocation pour enfant à une allocation de formation. Lors de l'allocation de formation la fin du mois durant lequel la formation se termine).
Montant	Montant versé ou restitué. Lors de restitutions veuillez saisir un montant négatif (préfix « - »).
Etat de résidence	Veillez choisir du menu déroulant l'Etat de résidence. Définit l' Etat de résidence de l'enfant .



3.5.1.1 Saisie de paiements rétroactifs sur plusieurs mois

756.	756.	Mère	10 - Allocation pour enfant		
Canton de travail	Du	Au	Fin de prestation	Montant	État de résidence
Glaris	01.10.2022	31.01.2023	31.01.2023	800.00	Suisse

La prestation ne peut couvrir plusieurs mois [Erreur: 152]

Lors de la séparation la prestation est rendue en 4 mensualités de CHF 200,00

Si le montant mensuel du paiement et le genre de la prestation mensuelle restent les deux inchangés vous pouvez saisir ces paiements (ou extournes) sur plusieurs mois (p. ex. du 1^{er} octobre 2022 au 31 janvier 2023) sous forme d'une seule ligne comptable (mais individuellement par enfant). Afin de pouvoir traiter ces écritures comptables correctement ces dernières doivent être réparties sur des mois individuels moyennant la fonction "répartition du versement".

Exemple :

Saisissez sous «Du» et «Au» la période du 01.10.2022 au 31.01.2023 et sous «Montant» la somme de CHF 800.00 et cliquez sur «Enregistrer» ou «Actualisation».

A droite apparaît automatiquement l'icône pour la répartition du versement : . Il vous sera aussi signalé sous la prestation saisie l'annonce «La prestation ne peut couvrir plusieurs mois». Le système vous signale en plus moyennant une autre annonce comment la prestation sera compatibilisée après la répartition.

Veuillez vérifier encore une fois les données saisies et cliquez après sur l'icône afin de répartir la prestation.

Dans les cas suivants les versements doivent être saisis séparément :

- Périodes avec date de début ou fin au cours du mois (pro rata temporis)
- Interruptions entre deux périodes (paiements et restitutions)
- Changement du genre de prestation (p. ex. allocation pour enfant – de formation)
- Modification du montant
- Modification du canton de travail

Exemple :

Bénéficiaire	Numéro AVS	Enfant	Numéro AVS	Statut familial	Genre de prestation
Exemple	756.1234 5678 90	Exemple	756.1234 5678 90	Père	10 - Allocation pour enfant
Canton de travail	Du	Au	Fin de prestation	Montant	État de résidence
Zurich	01.06.2023	30.06.2023	30.06.2023	250.00	Suisse

Bénéficiaire	Numéro AVS	Enfant	Numéro AVS	Statut familial	Genre de prestation
Exemple	756.1234 5678 90	Exemple	756.1234 5678 90	Père	20 - Allocation de formation professionnelle
Canton de travail	Du	Au	Fin de prestation	Montant	État de résidence
Zurich	01.07.2023	31.07.2023	31.07.2023	250.00	Suisse

➔ Le genre de prestation passe de l'allocation pour enfant à l'allocation de formation !

3.5.1.2 Message d'avertissement

Bénéficiaire	Numéro AVS	Enfant	Numéro AVS	Statut familial	Genre de prestation
Exemple	756.1234 5678 90	Enfant		Sélectionner...	Sélectionner...
Canton de travail	Du	Au	Fin de prestation	Montant	État de résidence
Sélectionner...	Du	Au	Fin de prestation	Montant	Sélectionner...

Si vous cliquez par erreur sur «Enregistrer» ou «Actualisation» avant de saisir toutes les allocations sous la personne concernée un message d'avertissement est affiché. En cliquant sur «Ok» vous retournez au masque de saisie (voir chapitres 3.4.9 et 3.4.1).

3.5.2 Données erronées

Lors de la saisie le système vérifie les données et signale d'éventuelles erreurs (voir chapitre 3.4.6). Chaque prestation est vérifiée sur la base de plusieurs critères dans un ordre séquentiel prédéfini. Dès qu'une première erreur est trouvée la vérification est suspendue et l'erreur est signalée moyennant un cadre rouge. Le message d'erreur est affiché.

Bénéficiaire	Numéro AVS	Enfant	Numéro AVS	Statut familial	Genre de prestation
Exemple	756.1234 5678 90	Exemple	756.1234 5678 90	Père	20 - Allocation de formation professionnelle
Canton de travail	Du	Au	Fin de prestation	Montant	État de résidence
Zurich	01.07.2023	31.07.2023	31.07.2023	300.00	Suisse

Le genre de prestation choisi n'est pas compatible avec l'âge de l'enfant. [Erreur: 138]

Dans cet exemple le genre de prestation doit être modifié de l'allocation de formation à l'allocation pour enfant. Après avoir corrigé l'erreur cliquez sur «Enregistrer» ou «Actualisation».



Bénéficiaire	Numéro AVS	Enfant	Numéro AVS	Statut familial	Genre de prestation
	756		756	Père	10 - Allocation pour enfant
Canton de travail	Du	Au	Fin de prestation	Montant	État de résidence
Zurich	01.07.2023	31.07.2023	31.07.2023	300	Suisse

Montant non valide. [Erreur: 144]

La séquence de vérification est relancée afin d'identifier d'autres erreurs présentes dans les données. Cette procédure se répète aussi long qu'il n'y aura plus d'erreurs à signaler.

Veuillez corriger les données erronées avec l'aide du document «Catalogue des erreurs allocations familiales» (voir chapitre 3.5.2.1).

Les dates de naissance et sexe erronées doivent être modifié sous «Modifier données du bénéficiaire» (voir chapitre 3.4.1).

Bénéficiaire	Numéro AVS	Enfant	Numéro AVS	Statut familial	Genre de prestation
	756		756	Père	10 - Allocation pour enfant
Canton de travail	Du	Au	Fin de prestation	Montant	État de résidence
Glaris	01.06.2025	30.06.2025	31.03.2030	215.00	Suisse

Veuillez vérifier les données sous la personne saisie (date de naissance). [Erreur: 122]

Bénéficiaire	Numéro AVS	Enfant	Numéro AVS	Statut familial	Genre de prestation
	756		756	Père	10 - Allocation pour enfant
Canton de travail	Du	Au	Fin de prestation	Montant	État de résidence
Glaris	01.06.2025	30.06.2025	31.12.2026	215.00	Suisse

Veuillez vérifier les données sous la personne saisie (sexe). [Erreur: 123]

Attention : Pas toutes les vérifications sont faites sur insiteWeb. D'éventuelles erreurs identifiées par la Caisse d'allocations familiales lors du contrôle de plausibilité vous seront remises dans insiteWeb. En règle générale vous recevrez de plus amples informations sur ces erreurs par annonce dans votre "messagerie".

3.5.2.1 Descriptif des messages d'erreur

La date de fin de droit prévu n'est pas valable pour le genre de prestation choisi [Erreur: 142]

Avec chaque message d'erreur vous recevrez un code d'erreur (par exemple «Erreur 142»). Chaque erreur est identifiée par un code unique. Dans le document «Catalogue des erreurs allocations familiales» tous les messages d'erreur sont décrites. Vous pouvez rechercher le descriptif dans la liste



moyennant le code d'erreur. Pour chaque erreur vous trouverez les causes et de l'aide pour résoudre le problème.

Exemple pour erreur 142 :

142	Descriptif	La date de fin de droit prévu n'est pas valable pour le genre de prestation choisi.
	Cause	La date de fin de droit – calculée sur la base du genre de prestation et de l'âge de l'enfant – est avant la date de prestation déclarée.
	Solution	Vérifiez les données saisies (genre de prestation et fin de prestation) et corrigez-les si nécessaire ou effacez la prestation erronée.

Le document sert de support pour rectifier les données erronées.

3.5.2.2 Pas de contrat d'affiliation existant pour un canton

Les cantons de prestation dont votre affiliation a été résiliée auprès la Caisse d'allocations familiales banques ne seront plus affichés dans le menu déroulant sous «Canton de travail». Ceci concerne vos filiales / dépendances qui ont été fermées ou qui ont changé de canton.

Par analogie vous ne pouvez déclarer des prestations dans un nouveau canton qu'une fois votre affiliation dans ce canton aura été traité et confirmé par la Caisse de compensation des banques suisses.

Attention : Adressez-vous à la Caisse d'allocations familiales banques si vous avez des versements rétroactifs pour lesquels le canton de prestation correcte ne peut plus être choisi du fait que tous les contrats d'affiliation pour ce canton ont déjà été résiliés auprès la Caisse de compensation des banques suisses. Nous vous expliquerons la procédure nécessaire à résolution de ce problème.

3.5.3 Seulement afficher données erronées



Seulement afficher données erronées

En cliquant sur l'icône «Seulement afficher données erronées» vous serez signalé uniquement des personnes assurées avec des prestations contenant des données erronées. Les champs des données erronées seront marqués d'un cadre rouge et le message d'erreur est affiché (voire chapitre 3.4.2). Si vous cliquez à nouveau sur l'icône «Seulement afficher données erronées» vous quittez cet aperçu.



Bénéficiaire	Numéro AVS	Enfant	Numéro AVS	Statut familial	Genre de prestation	
	756		756	Père	10 - Allocation pour enfant	
Canton de travail	Du	Au	Fin de prestation	Montant	État de résidence	
Zurich	01.07.2023	31.07.2023	30.06.2023	200.00	Suisse	
La date de fin de droit ne peut être plus petite que la date période de prestation au. [Erreur: 103]						

	756		756	Père	30 - Allocation différentielle	
Canton de travail	Du	Au	Fin de prestation	Montant	État de résidence	
Zurich	01.07.2023	31.07.2023	31.07.2023	200.00	Suisse	
Le genre de prestation choisi n'est pas valable pour le canton déclaré. [Erreur: 136]						

	756		756	Père	10 - Allocation pour enfant	
Canton de travail	Du	Au	Fin de prestation	Montant	État de résidence	
Zurich	01.06.2023	31.07.2023	31.07.2023	200	Suisse	
Le montant total saisi ne correspond pas au montant total attendu pour le genre de prestation dans la période déclarée. (montant attendu = 400,00) [Erreur: 221]						

3.5.4 Filtre et fonctions de tri

Ils vous seront affichés au maximum 200 ensembles de données à la fois, même si plus de 200 ensembles de données existent (voir chapitre 3.4.2).

Recherche	
-----------	--

(voir chapitre 3.4.3)

Tri	L'ordre de saisie	Actualisation
	L'ordre de saisie	
	Numéro AVS croissant	Numéro AVS
	Numéro AVS décroissant	
Au	Nom de famille de A à Z	Montant
Au	Nom de famille de Z à A	Montant

Sous la fonction «Tri» vous pouvez sélectionner d'autres méthodes de regroupement. Cliquez sur «Actualisation» afin de déclencher le tri souhaité (voir chapitre 3.4.3).



3.5.5 Enregistrer

Enregistrer →

(voir chapitre 3.4.4)

3.5.6 Actualisation

Actualisation →

(voir chapitre 3.4.5)

3.5.7 Visualiser

Afficher l'aperçu en format PDF

(voir chapitre 3.6)



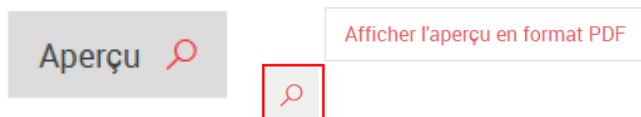
3.5.8 Aperçu

Aperçu →

(voir chapitre 3.4.8)



3.6 Aperçu



En cliquant sur l'icône «Aperçu» ou bien sur la loupe (tête de page à droite) vous ouvrez la «liste de contrôle du décompte» sous format PDF.

Aperçu du décompte

AHV+IV
AVS

Décompte 2025-05 (MR 01.05.2025 - 31.05.2025)

756.0000.0000.00 - 0000.0000.0000.00	01.05.2025 - 31.05.2025	VD Allocation pour enfant	756.0000.0000.00	322.00	
				Somme	322.00
756.0000.0000.00 - 0000.0000.0000.00	01.05.2025 - 31.05.2025	VD Allocation pour enfant	756.0000.0000.00	322.00	
				Somme	322.00
756.0000.0000.00 - 0000.0000.0000.00	01.05.2025 - 31.05.2025	VD Allocation de formation	756.0000.0000.00	425.00	
				Somme	425.00
				Somme	1'069.00
				Nombre de paiements	3

Cet aperçu montre les détails de toutes les prestations déjà saisies et sauvegardées au moment du lancement.

La notion «Aperçu» signifie qu'il ne s'agit que d'une visualisation préliminaire et non de la version définitive tel qu'elle a été transmise.

Saisir allocations familiales

Entrée des données insuffisante pour pouvoir générer une presentation

Si le message est affiché «Entrée des données insuffisante pour pouvoir générer une présentation» il n'y a pas été saisies de données. Veuillez soit copier les prestations du mois précédant (voir chapitre 3.2) ou saisir les prestations sous «Saisir / modifier versements» (voir chapitre 3.5).



3.7 Transmettre

Transmettre →

Si vous avez saisi tous les paiements et corrigé toutes les erreurs signalées vous terminez en cliquant sur «Transmettre». Si vous transmettez le décompte sans l'avoir sauvegardé au préalable, la sauvegarde se fait automatiquement lors de la transmission.

Saisir allocations familiales 2022-03

Le décompte des allocations familiales a été transmis avec succès. Après vérification avec succès, vous recevrez une confirmation par courriel

Télécharger liste de contrôle des prestations en format PDF →

Aperçu du décompte



Décompte 2025-05 (~~mensuel~~ - ~~mensuel~~)

756. 01.05.2025 - 31.05.2025 VD Allocation pour enfant	756. 01.05.2025 - 31.05.2025 Allocation pour enfant	322.00
Somme		322.00
756. 01.05.2025 - 31.05.2025 VD Allocation pour enfant	756. 01.05.2025 - 31.05.2025 Allocation pour enfant	322.00
Somme		322.00
756. 01.05.2025 - 31.05.2025 VD Allocation de formation	756. 01.05.2025 - 31.05.2025 Allocation de formation	425.00
Somme		425.00
Somme		1'069.00
Nombre de paiements		3

Vous avez la possibilité de télécharger sous format PDF et/ou imprimer la liste de contrôle définitive du décompte en cliquant sur le champ "Télécharger liste de contrôle des prestations en format PDF".

Une fois que le décompte a été transmis à la caisse d'allocations familiales banques vous recevrez une réponse par courrier électronique. L'«Aperçu du décompte» est mis à votre disposition dans les 30 minutes sous la rubrique «Documents».

Si vous avez des informations ou remarques à apporter au décompte des allocations familiales vous pouvez nous les transmettre moyennant la fonction de la boîte postale. Du menu déroulant choisissez le secteur «Décompte mensuel des allocations familiales». **Veillez utiliser cette fonction exclusivement pour des informations relatives au décompte des allocations familiales transmis.**

Dès que le décompte des allocations familiales est vérifié par la Caisse d'allocations familiales banques vous en recevrez une confirmation par courriel. De plus vous trouverez dans les 24 heures sous la rubrique "Documents" notre report sur le décompte libéré (voir chapitre 3.8 «Report»).



Dernier décompte n'a pas encore été traité

Veuillez attendre la fin de traitement du décompte

Retour 

Si le dernier décompte d'allocations familiales transmis à la caisse d'allocations familiales n'a pas encore été traité le message «Dernier décompte n'a pas encore été traité» est affiché.

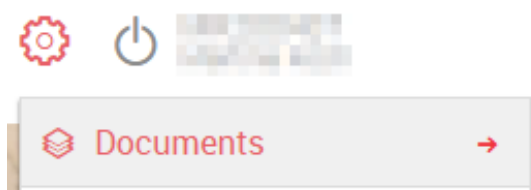
Saisir allocations familiales

Il n'est pas possible d'établir un décompte car un décompte n'a pas encore été validé

Attention : Vous ne pouvez saisir d'autres décomptes d'allocations familiales sous le même numéro d'affilié qu'après avoir reçu de la Caisse d'allocations familiales le message courriel de fin de traitement.

Au cas où vous découvriez ayant oublié de saisir un ou plusieurs paiements après avoir nous transmis le décompte des prestations veuillez-vous adresser à la Caisse d'allocations familiales banques afin que cette dernière puisse mettre à votre disposition un décompte supplémentaire vide dans insiteWeb. Vous pouvez alors saisir ces prestations manquantes (voir chapitre 3.1).

3.8 Report



Dès que le décompte des allocations familiales est vérifié par la Caisse d'allocations familiales banques vous trouverez dans les 24 heures sous la rubrique "Documents" notre report sur le décompte libéré portant sur :

- les récapitulatifs
- les prestations modifiées
- les prestations rajoutées manuellement
- les prestations effacées
- les données personnelles erronées



3.8.1 Récapitulatifs

Sous «Récapitulatifs» vous trouverez un aperçu du nombre de paiements déclarés et des sommes comptabilisés par canton de prestation. D'éventuelles rectifications ayant une incidence sur le montant transmis seront affichées sous «Ecart total» (par canton).

Champ	Description
Somme comptabilisée	La somme des paiements comptabilisés est affichée séparément par canton de prestation. Dans cette colonne vous verrez les montants qui ont été libérés par la Caisse d'allocations familiales banques. La «Somme comptabilisée» vous sert de moyen de contrôle.
Somme déclarée	La somme des paiements déclarés est affichée séparément par canton de prestation. La «Somme déclarée» vous sert de moyen de contrôle.
Ecart total	D'éventuelles rectifications (modification des montants ou prestations rajoutées/effacées) ayant une incidence sur le montant transmis seront affichées par canton de prestation sous «Ecart total». Il s'agit bien de corrections faites par la Caisse d'allocations familiales banques. La somme des paiements déclarés est affichée séparément par canton de prestation. L'«Ecart total» vous sert de moyen de contrôle.

3.8.2 Prestations modifiées

Toutes les prestations modifiées par la Caisse d'allocations familiales banques figurent sous «Prestations modifiées».

Cette rubrique ne figure sur le report que s'il y a des prestations modifiées dans le décompte.

3.8.3 Prestations rajoutées manuellement

Toutes les prestations qui ont été rajoutées manuellement au décompte par la Caisse d'allocations familiales banques figurent sous «Prestations rajoutées manuellement».

Cette rubrique ne figure sur le report que s'il y a des prestations rajoutées manuellement dans le décompte.



3.8.4 Prestations effacées

Toutes les prestations qui ont été effacées du décompte des allocations familiales figurent sous «Prestations effacées». Il s'agit soit de prestations mises à disposition dans insiteWeb pour validation ou de paiements qui ont été effacés directement par la caisse d'allocations familiales.

Cette rubrique ne figure sur le report que s'il y a des prestations qui ont été effacées dans le décompte.

3.8.5 Données personnelles erronées

Sous «Données personnelles erronées» vous seront signalés les allocataires et les enfants dont leur nom déclaré ne correspond pas à celui contenu dans le registre central des assurés (registre CdC). Les prénoms par contre ne sont pas vérifiés.

Dans les premier quatre colonnes figurent les données personnelles déclarées par vous, les trois colonnes suivantes vous montrent les données personnelles tel qu'elles figurent dans le registre central des assurés (registre CdC). **Nous vous prions de bien vouloir vérifier les noms marqués en gras.**

- Si la personne déclarée n'est pas identique à celle figurant dans le registre central des assurés (registre CdC), veuillez nous contacter. Dans ce cas, il sera nécessaire d'apporter des corrections du côté de la Caisse d'allocations familiales ainsi que de votre part.
- Veuillez corriger directement les noms qui ont été saisis de manière erronée de vous dans les données personnelles sous «Modifier données du bénéficiaire» (voir chapitre 3.4.1).
- Il arrive que les assurés écrivent leur nom différemment de celui figurant dans le Registre central des assurés (par ex. les noms des conjoints avec un trait d'union, tel "Blanc-Dupont"). Ces cas sont mentionnés sur la liste des données personnelles. Si vous pouvez établir avec certitude qu'il s'agit de la même personne, il est possible de laisser le nom comme tel. Les allocations familiales seront décomptées correctement mais le bénéficiaire continuera à figurer sur la liste des données personnelles (Report) dans les mois suivants.

Erreurs contenues dans le Registre central des assurés (par ex. date de naissance ou sexe erronée, erreur de saisie dans le nom, etc.) sont à communiquer directement par l'assuré au Contrôle des habitants de sa commune de domicile (voir chapitre 3.4.1).

4 Changer MR (numéro d'affilié)

Si votre contrat d'utilisateur comprend plusieurs numéros d'affiliés vous pouvez changer le numéro d'affilié sous le menu «Changer MR (NA)».



Choisissez un profil

No d'affilié	Désignation	Date de sortie
MR [REDACTED]	[REDACTED]	→
MR [REDACTED]	[REDACTED]	→
MR [REDACTED]	[REDACTED]	→

5 Clôturer

 Clôturer la séance sur «insiteWeb» et se déconnecter de l'application.

6 Glossaire des icônes

	Clôturer
	Paramètres
	Page d'accueil
	Effacer le décompte / effacer allocataire ou enfant / effacer prestation
	Afficher ensemble de données erronées
	Visualiser sous format PDF
	Afficher ou masquer les détails des enfants
	Erreur de saisie
	Répartition des prestations portant sur plusieurs mois (p. ex. 01.01.2023 – 30.06.2023)
	Boîte postale pour communications
	Documents